

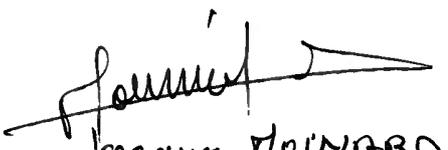


Madame la Secrétaire générale,

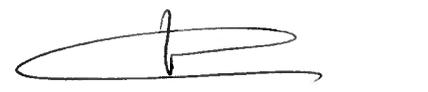
En application de l'article 2 du règlement intérieur du comité technique spécial DRAAF-DAAF-DRIAAF, et suite aux échanges infructueux de ce matin, 13 juin 2019, l'ensemble des organisations syndicales, signataires de la présente, sollicite la tenue en urgence d'un nouveau CTS dédié au sujet de la mise en place des MIREX.

En effet, actuellement, les services anticipent sur des arbitrages non rendus par la DGER et le Cabinet, ce qui déstabilise les agents et il est nécessaire de clarifier la situation avant l'été.

Dans cette attente, veuillez agréer, madame la Secrétaire générale, l'assurance de notre haute considération.


Jacques HOINNARD
Titulaire Cfdt

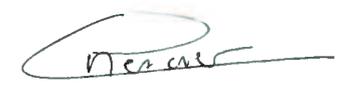

Chantal FAURE
titulaire FO


Yacine BILLIER
Titulaire FSU


Josèle BAULAND
Titulaire CFDT


PATRICE LOIC
titulaire FO


Myriam BOREL
Titulaire UNSA


Catherine NERCIER
titulaire ADT


VNESCHE-CLAVERIN
Titulaire CGT-Sud